

Antoine, six mois après...

DOSSIER

INVESTIGATIONS ■ Le procureur de la République reconnaît que le dossier est « extrêmement compliqué »

« L'enquête n'a pas connu d'avancée »

Quels éléments ont réellement les enquêteurs dans ce dossier ? Difficile à dire. Pour autant, le procureur espère toujours retrouver Antoine vivant.

« Des portes se sont fermées, quelques autres se sont ouvertes. Mais l'enquête n'a connu que peu d'avancées significatives. Le dossier est extrêmement compliqué. »

Six mois après l'ouverture de l'information judiciaire pour enlèvement et séquestration de mineur, le procureur de la République Jean-Yves Coquillat reconnaît que les investigations menées par les gendarmes n'ont pas encore apporté de réponses au mystère qui entoure la disparition d'Antoine.

Il reste de nombreux éléments à vérifier

« Nous restons déterminés. Le travail finira par payer. Ce qui doit être fait est fait convenablement depuis le début. »

Même en l'absence de résultat, le procureur n'envisage pas de réduire la voilure du côté des



QUESTIONS. Comme aux premiers jours de l'enquête, gendarmes et magistrats continuent de s'interroger sur de nombreux éléments humains et matériels. PHOTO D'ARCHIVES THIERRY LINDAUER

moyens d'investigation. « Tant que des éléments sont à vérifier, nous continuons sur le même mode. Il n'y a pas de baisse d'effectifs envisagée. Le jour

où nous aurons le sentiment d'avoir tout fait, nous aviserons. Mais ce n'est pas encore le cas. »

Selon des sources proches du dossier, les en-

quêteurs sont toujours à la recherche de plusieurs véhicules dont une Peugeot 309 blanche et une Renault Twingo.

L'emploi du temps d'An-

toine est encore épluché. Reste aussi à vérifier les témoignages de personnes qui auraient vu Antoine aux quatre coins de la France voire d'Europe. ■

La justice sur tous les fronts

Alexandrine Brugerolle, qui a saisi la justice dans diverses affaires, va se retrouver le 10 avril à la barre de la XVII^e chambre correctionnelle de Paris. Elle a déposé une plainte pour diffamation après la diffusion par TF1 d'un reportage où Stéphane Bourcelin, le patron du Bon Croûton à Issoire, aurait fait part de soupçons à son endroit. L'avocat de ce dernier, M^e Portejoie, indique qu'« en l'état de la procédure pénale, je soutiendrai que les propos ont été tenus sous le coup de l'émotion ».

Le 2 juin, le conseil des prud'hommes statuera sur le conflit qui l'oppose au patron du Bon Croûton. La mère d'Antoine a saisi la juridiction du travail pour licenciement abusif.

L'avocat de l'employeur, M^e Portejoie, indique qu'« elle n'a jamais été licenciée. Elle continue même à adresser des arrêts de travail tous les mois. Elle est toujours au service de Stéphane Bourcelin ». ■

PARTIE CIVILE

« Ce traitement par le silence est simplement inhumain ! »

« Alexandrine vit dans un climat de double inquiétude. Une première pour son fils. Elle croit qu'Antoine est vivant mais ne sait pas où il est. Elle se dit que s'il était mort, on aurait déjà retrouvé son corps. Et puis elle est inquiète quant aux investigations qui sont menées. Elle espère que l'enquête ne porte pas que sur elle. »

M^e Anne-Laure Lebert, l'avocate d'Alexandrine Brugerolle de Fraissinette, regrette notamment qu'aucune pièce n'ait été versée au dossier depuis l'ouverture de l'informa-

tion judiciaire le 16 septembre.

« Le dossier est totalement vide ! »

« Il est totalement vide. On nous dit que les éléments seront versés lorsque la commission rogatoire prendra fin. Alexandrine voudrait simplement être rassurée sur le travail qui est fait par les enquêteurs en dehors des investigations qui ont été ou sont menées sur elle. Il n'y a aucune raison que nous soyons écartées de ces travaux. Et quel serait notre intérêt à divulguer ces informations, si c'est ce qui est craint ? Sauf à penser qu'on la considère comme coupable, ce traitement par le silence est simplement inhumain ! »

M^e Lebert voit « le malaise de sa cliente grandir. Elle est patiente car elle n'a pas le choix. Elle attend par exemple qu'on lui rende son ordinateur. Elle voudrait retrouver les photos d'Antoine qu'elle a conservées dessus... C'est très important pour elle ! ». ■



ATTENTE. M^e Lebert déplore qu'aucune pièce n'ait été versée au dossier. PHOTO PASCAL CHAREYRON

LES DATES CLÉS D'UNE ENQUÊTE EXCEPTIONNELLE



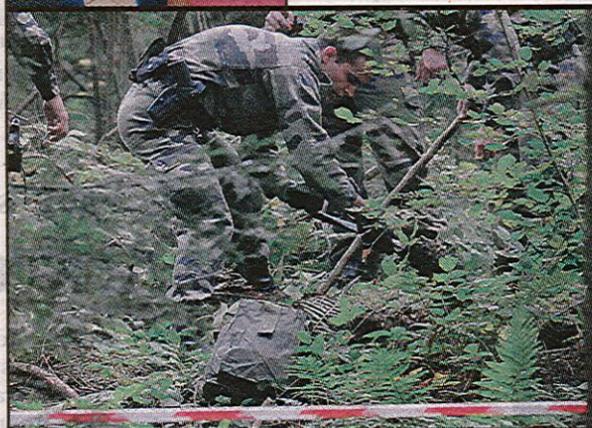
11 SEPTEMBRE

Il est 21 h 15 lorsque la mère d'Antoine signale la disparition du garçonnet aux gendarmes. Immédiatement les premières recherches sont engagées. Tout Issoire se mobilise dès le petit matin afin de retrouver l'enfant. La photo d'Antoine est encore aujourd'hui placardée sur les devantures des magasins. PHOTO ÉMILIE ZAUGG



DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Un hélicoptère équipé d'une caméra thermique survole la zone que les équipes au sol ne cessent de ratisser. Des dizaines de gendarmes et de pompiers sont mobilisées. PHOTO FRANCK BOILEAU



JEUDI 25 SEPTEMBRE

Un long travail de fouilles débute. Les bois du Vernet-la-Varenne, les grottes de Perrier, les égouts d'Issoire ou encore la décharge de Saint-Diéry sont explorés. PHOTO R. BRUNEL

24 SEPTEMBRE

Alexandrine Brugerolle de Fraissinette, son compagnon et six autres personnes de leur entourage sont placés en garde à vue. Tous ressortent libres le lendemain sauf Sébastien Ribière, le compagnon de la mère d'Antoine, incarcéré pour d'autres faits. PHOTO G. CHAZAL

